

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL ET DE LA PECHE

WILAYA D'AIN TEMOUCHENT

DIRECTION DES SERVICES AGRICOLES

NIF: 411014000046013

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément la loi N°23-12 du 05 Aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et Conformément aux dispositions du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégation de service public, la direction des services agricoles de la wilaya de Ain Temouchent informe les soumissionnaires ayant participé à l'**Avis d'Appel d'Offre National ouvert avec exigence de capacités minimales N° 01/2026** paru dans le journal OUEST TRIBUNE le 03/09/2026 et le journal EL DJOUMHOURIA « الجمهورية » et les journaux électronique algeriedirect et dzwatch le 06/09/2026 et le BOMOP relatif aux **travaux de plantation de 30 ha d'arganier à travers la wilaya de Ain temouchent**.

Suite aux résultats de l'évaluation des offres tenue en date du 04/10/2026 par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres, La direction des services agricoles annonce que l'attribution provisoire du projet de travaux de plantation de 30 ha d'arganier à travers la wilaya de Ain temouchent indiqué dans le tableau ci-dessous:

Soumissionnaire retenu provisoirement	NIF	MONTANT EN DA-TTC	NOTE Technique	Délai	O B S
MANSOURI Fethi	178133400196179	8.353.800,00	48/60	20 Jours	Moins disant

Conformément à l'article 82 du décret précité, tout soumissionnaire qui conteste cette attribution provisoire peut introduire un recours auprès de la commission des marchés public de la wilaya dans un délai de dix (10) jours à compter de la publication de cet avis.

La direction informe les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières en se rapprochant de la direction des services agricole au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication du présent avis